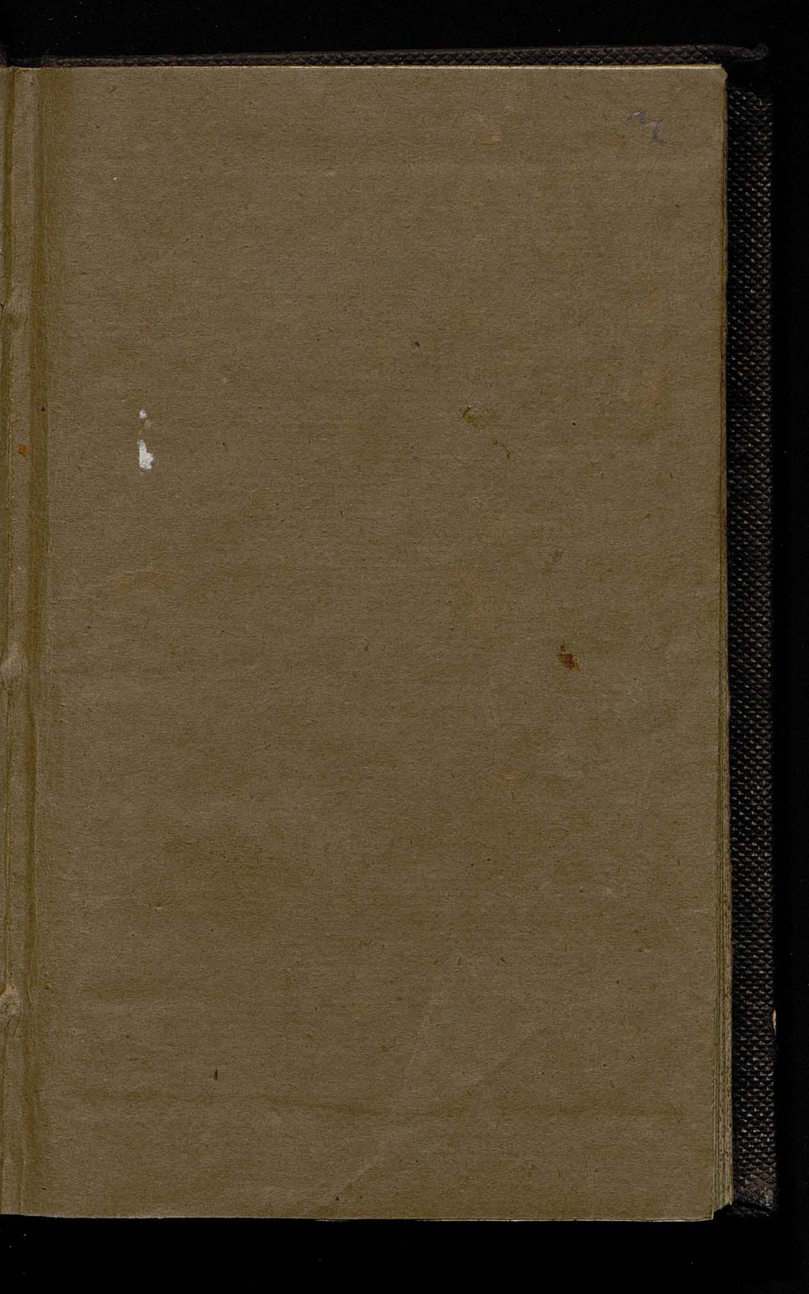

C. K. BIBLIOTHECA
UNIVER. JAGELL.
CRACOVIENSIS
115888
115889
115890


V
B J
C
115888 115890



SECONDE LETTRE POLITIQUE

à ſon Alteſſe le Prince

JEAN SANGUSZKO

Sur l'Election des Roys de Pologne

Depuis *Henri de Valois*

Juſqu' à l' *Interregne* qui preceda celle d'*AUGUSTE* II.



à Varſovie 1764.





SECONDE LETTRE POLITIQUE

Sur l'Election de Rois de Pologne

Mon Prince.

DAns ma lettre précedente j'ay taché de vous faire connoitre le plan géneral de la conduite que jugea à propos de tenir Votre Patrie après la mort de Sigiſmond Auguſte; & de quelle maniere elle diſpoſa l'ordre & les formalitez de l'admini-

ſtration publique, que l'on obſerve juſqu'à préſent comme une loy pendant toutes les vacances du Throne. Mais comme mon but eſt moins de vous offrir un ouvrage de compilation & de faits, qu'une ſuite de réflections Politiques ſur l'etat actuel de votre Patrie, je ne vous ay rien dit ny de ſa ſituation à la mort de ce dernier Roy de la Famille des Jagellons, ny des méſures que les Ordres aſſemblez crurent devoir prendre en conſequence pour le bien Public dans la Diette de Convocation au mois de Janvier 1573. J'en ay fait un detail ſuffiſant dans mon abregé de l'Hiſtoire Politique de Pologne.

Quant au plan que je me propoſe aujourd'huy, les faits ne deviennent intereſſans & propres pour mon objet, que par le plus ou le moins de raport qu'ils peuvent avoir avec la conjoncture préſente. Dans le ſommaire hiſtorique que je vais vous faire de l'Election de vos Roys depuis Henry de Valois, juſqu'à l'interregne qui mît Sobieſki ſur le Thrône, ne craignez point que j'obmette aucune circonſtance qui puiſſe

porter

porter quelque lumiere utile ſur le tems où nous ſommes. Je deſcendray alors dans le détail le plus étendu des moindres faits, & j'auray grand ſoin de vous developper toutes les intrigues inſeparables d'un pareil evénément.

A la mort de Sigiſmond Auguſte les Polonois paroiſſent ſe determiner à chercher par préference leurs Roys dans les Cours étrangeres : Les Grands par une jalouſie reciproque, & la Nobleſſe ſe laiſſa ſeduire par l'eſperance d'y trouver des avantages conſiderables. Cette préference eſt cependant un point de Politique qui meriteroit bien l'examen le plus ſerieux, ſi la Nation vouloit mettre des principes bien ſolides dans ſon Gouvernement. Dés ce prèmier Interregne on parla néantmoins de l'Election d'un Piaſte ; mais comme perſonne ne ſe trouva en état de ſoutenir le Rolle de Candidat parmy ſes Egaux, cette propoſition tomba entierement.

Henry de Valois n'eut que deux Concurrens, Erneſt Archiduc d'Autriche fils de Maximilien II. & Jean

III.

III. Roy de Suede ou Sigiſmond ſon fils, que vous verrez en ſuite ſucceder à Etienne Battory. La Suede alors eut fort peu de Partiſans, & Henry & l'Archiduc reſterent ſeuls à ſe diſputer les Suffrages. Charles IX. Roy de France, que des vuës politiques diſpoſoient à éloigner Henry ſon Frere, ſaiſit cette occaſion avec empreſſement, & n'epargna rien pour luy procurer le Thrône de Pologne. Les offres,qu'il fit faire à la Republique par Montluc Evêque de Valence ſon Ambaſſadeur, étoient ſi avantageuſes & ſi ſuperieures à celles que pouvoit faire l'Autriche; qu'il ne luy fut pas difficile d'obtenir la pluralité des ſuffrages. Le petit nombre de partiſans de l'Autriche ne ſe trouva point au Champ Electoral au Village de Camien proche Prague;mais il ſe réunit au Parti de la France dés que Henry eut été elû.

Ce Prince ne fut que cinq mois en Pologne, il en partit ſécretement à la nouvelle qu'il reçût de la mort du Roy ſon Frere.Toutes les inſtances du Senat, & les menaces, que le Primat luy fît de la part de la Republique de declarer

le Thrône vacant, ne furent pas capables de le determiner à revenir en Pologne.

La retraite de Henry, & le peu d'apparence de ſon retour occaſionna le ſecond Interregne, qui fut moins tranquille & plus chargé d'evenemens que le premier. Le même Archiduc Erneſt, le Roy de Suede & ſon Fils, les Ducs de Modene, de Ferrare, & de Mantoüe, & Etienne Battori Prince de Tranſylvanie furent les Principaux Concurrens. Les factions ſe reduiſirent à deux, dont l'une vouloit porter au Thrône l'Empereur Maximilien II. au lieu de l'Archiduc ſon Fils, & l'autre ſoutenüe par l'illuſtre *Zamoyſki* (qui dés lors promettoit à la Pologne le plus grand homme qu'elle ait eu) vouloit un Piaſte. Cette derniere faction compoſée de la meilleure partie de la Nobleſſe, pour terminer les diſſentions qui diviſoient la Republique, propoſa Jean Koſtka & André Tenczyn Palatins de Sendomir & de Belz, comme les plus dignes des Suffrages de la Nation; laiſſant au Senat le choix de l'un

ou

ou de l'autre. Mais ces deux grands hommes réfuſerent génereuſement un Thrône que leur offroit l'eſtime & la confiance de leurs Concitoyens; plus contens de le mériter que de l'acquerir, en s'expoſant à troubler la Patrie par leur Election.

Alors les Partiſans d'Autriche, à la tête des quels etoit le Primat Uchańſki, quitterent le Champ Electoral, & s'étant raprochez de Varſovie, ſe hâterent d'élire & de proclamer l'Empereur Maximilien II. & luy envoyerent une deputation ſolemnelle pour l'informer de ſon Election. Pour ne pas montrer moins de fermeté & de deciſion, le Parti des Piaſtes inſtruits de la demarche du Primat & de ſa faction, elut & proclama la Princeſſe Anne Soeur de Sigiſmond Auguſte, & deſignant Etienne Battory pour ſon mary, declara ce Prince Roy de Pologne conjoinctement avec elle. Comme il n'y avoit point d'Evêque dans le parti de la Nobleſſe, qui fît cette Election, Anne & Etienne furent proclamez par Jean Sienińſki, à qui on donna enſuite l'Archevêché de Leopol pour recompenſe. La faction

Au-

Autrichienne se dissipa peu à peu; le Primat luy-même donna l'exemple de la soumission au Roy, & la mort de l'Empereur tranquillisa entierement la Republique sur les suites que pouvoit avoir cette double Election.

La mort d'Etienne en 1586. ouvrit le troisiême interregne. Jl fut orageux & sanglant, mais il l'auroit été bien d'avantage sans la prudence, les resources, & le courage du Grand Zamoyski qui se montra alors tel qu'il étoit, c'est à dire, l'apuy & la Gloire de sa Patrie. Les Candidats, qui se présenterent pour disputer le Thrône, étoient les trois Archiducs Ernest, Mathias, & Maximilien Freres de l'Empereur Rodolphe II. Sigismond Prince de Suede qui avoit brigué la Couronne dans les deux premiers Interregnes conjoinctement avec le Roy Jean III. son Pere, & Fedor Czar de Moscovie. Maximilien & Sigismond partagerent seuls les suffrages. Les Zborowski étoient à la tête du parti d'Autriche, & Zamoyski soutenoit les interêt du Prince Suedois.

Le Champ Electoral vit deux armées puiſſantes en préſence, prêtes d'en venir aux mains, & de laiſſer à la victoire le ſoin de donner un Roy aux vaincus. Jl ſe commit ſans doute en Pologne bien des excés entre ces deux partis. Jamais haine ne fut plus vive & plus animée que celle de Zborowſki contre Zamoyſki. La mort d'une Frere executé à Cracovie par un bourreau, & condamné par Zamoyſki pour venger les loix & l'authorité Royale & la condamnation d'un autre, cité à la Diette pour y ſubir ſon jugement, étoient la cauſe de la fureur & de l'animoſité de cette Famille.

Cependant ſoit amour de la Patrie, ou les horreurs d'une Guerre Civile pouvoient repandre la deſolation; ſoit moderation naturelle auxPolonois vis à vis de leurs Concitoyens; ſoit répreſentations, conſeils, & prieres des plus ſages, on n'en vint point aux dernieres extremitez. Chacune des deux armées ſe contenta d'élire & de proclamer ſon Candidat, determinée à le ſoutenir en ſuite avec plus d'avantage.

La Couronne reſta à celuy de Zamoy-

moyſki. La prudence, la fermeté, & le courage eclairé de ce grand homme sût diſſiper, ſoumettre, ou rappeller à ſon Choix le Parti contraire. Après avoir vaincu prés de Cracovie l'Archiduc Maximilien, l'avoir pourſuivi, battu une ſeconde fois, & fait priſonnier juſqu'en Sileſie, & l'avoir en ſuite detenu pendant un an dans le Chateau de Craſniſtaw, Zamoyſki ne luy rendit la liberté, malgré toutes les menaces de l'Autriche, qu'apres l'avoir forcé à rénoncer à ſon Election, & à réconnoitre la legitimité de celle de ſon Rival.

Je ne m'ärrêteray point, Mon Prince, à vous faire le detail du 4. & du 5. Interregne qui placerent ſur le Thrône Ladislas IV. & Jean Caſimir Fils du même Sigiſmond. Le prémier recommandé à la nation par ſes Freres, qui avoient renoncé aux prérogatives de leur ſang pour entrer dans l'egalité avec la Nobleſſe de Pologne, apuyé par le ſuffrage d'un grand Nombre de Senateurs, & deſiré par quelques Citoyens diſtinguez dans l'ordre Equeſtre, parvint à la Couronne ſans aucun Con-

current, & ſans le ſecours d'aucune Puiſſance.

Le ſecond n'eut pour Competiteur que Charles Ferdinand ſon frere Evêque de Breslau & de Plocko, qui par le moyen de Stanislas Zaremba Evêque de Kiovie, dont l'ambition, en faiſant un Roy, aſpiroit à la dignité de Primat, avoit pour Partiſans la plus part des Grands Seigneurs. Quoique recommandé par l'Empereur, la France, la Suede & l'Electeur de Brandebourg, Caſimir fut obligé, pour eviter une double Election, de ceder à ſon Frere des biens conſiderables en Sileſie, & ce ne fut qu'apres avoir obtenu ſon deſiſtement, qu'il fut elû ſans difficulté.

Ces deux Interregnes n'ont d'ailleurs rien d'interreſſant par raport à celuy cy; on y trouve ſeulement l'uſage etabli d'ecrire en Polonois les *Pacta Conventa* que l'on avoit toujours écrit en Latin juſqu'à l'Election de Ladislas IV. On y remarque auſſi une augmentation conſiderable dans leurs differents articles, qui ſont autant de ſoumiſſions nouvelles que la Republique exigea de ces deux Princes, pour reſſerrer de plus en plus

plus l'authorité Royale. Fausse Politique, dit le sage Fredro, qui sert moins à assurer la liberté, qu'à favoriser la licence, en affoiblissant le respect dû au Souverain, & la force du Gouvernement : *Principis diminutâ auctoritate, una diminuitur in populo superioritatis respectus, ut omnia per licentiam fiant.*

C'est encore à l'Election de Ladislas IV. que le Primat nomma trois Senateurs de chacune des trois grandes Provinces qui composent le Royaume de Pologne, & que le Mareschal de la Diette deputa quatre Commissaires de l'Ordre Equestre & de chacune de ces Provinces pour travailler conjoinctement avec les Senateurs à la redaction des Pacta Conventa de ce Prince. Après avoir pris les voix en faveur de Ladislas, & avant de declarer son Election, le Primat les fit lire publiquement en présence des Ordres assemblez qui les approuverent; & ce ne fut qu'aprés la lecture & l'approbation de cet acte, qu'il le declara Roy. Le même ordre fut observé à l'Election de Jean Casimir. Mais comme tout fut assez extraordinaire dans celle de Michel, & cinq

ans

ans aprés dans celle de Sobieſki. La Capitulation de ces Roys n'a été dreſsée qu'aprés leur proclamation. Quoique la Confederation de 1696. eut ordonné que cet acte ſi important ſeroit redigé dés la premiere ſemaine de la Diette d'Election par ſix Senateurs, & quatre Commiſſaires de chaque Nation, ſous les yeux des Miniſtres de la Couronne & du Grand Duché; une loi auſſi ſage n'eut point lieu à celles des deux Auguſtes : tant il eſt vray que l'excés de la liberté, l'indeciſion, dans les Principes du Gouvernement, & des loix ſans authorité, ſont la ſource de tous les troubles, & de tous les deſordres qui agitent votre Patrie.

Paſſons maintenant, Mon Prince, au ſixiême Jnterregne, & voyons ce qui ſe paſſa à l'election de Michel Wiśniowiecki Prince de la maiſon des Jagellons par Koribut, mais auſſi pauvre, & auſſi peu fait pour le thrône, que ſa naiſſance étoit illuſtre. Voici un trait bien ſingulier dans votre hiſtoire, & qui prouve que dans le tems même que tout paroit déſperé, & que la Republique ne peut éviter les malheurs d'une Guerre

re civile, tout s'apaiſe ſouvent par un moyen que l'on ne pouvoit ny prévoir ny attendre.

Aprés l' abdication volontaire de Jean Caſimir en 1668, votre Patrie qui ſous le regne de ce Prince avoit éprouvé tout ce que l'infortune a de plus cruel & de plus terrible, ſe trouva dans l'etat du monde le plus à plaindre. Si elle n'a pas ſuccombé ſous ſes propres diſſentions, & ſous le nombre & la fureur de ſes Ennemis, elle peut eſperer que la Providence la garantira toujours dans les ſituation les plus funeſtes. Sans entrer dans le detail, je me contenteray de vous dire que la Pologne y a perdû prés d'un million d' habitans, & que la fortune d' un autre million de Citoyens a été ruinée & detruite ſous ce regne à jamais lamentable.

On ne peut ſans horreur en lire l'hiſtoire : mais quelles lumieres, quelles reflections, & quels ſentimens n'eſt elle pas capable d'inſpirer à un Citoyen éclairé & amy de ſa Patrie. Plus ce tableau l'attendrit, & luy paroit effrayant, plus il ſe ſent diſposé à mettre tout en uſage pour l' empecher de tom-

tomber dans un état auſſi deplorable. Votre republique avoit beſoin d'un Camille ou d'un Scipion, & elle ne choiſit qu'un Koribut. Voyons comment il parvint à la couronne ſans y penſer ny le vouloir.

A la publication de la vacance du thrône de Pologne trois Concurrens ſe préſenterent pour l'occuper. Le Prince deNeubourg y parût recommandé par l'Empereur, l'Anglettere, la Suede, & l'Electeur de Brandebourg. Le Duc de Lorraine ſollicita la Couronne ſans autre apuy que ſes belles & grandes qualités qui l'ont rendu dans la ſuite le bouclier de l'Autriche, la terreur des Ottomans, & l' amour de la poſterité. A ces avantages perſonnels, que les occaſions n' avoient point encore mis dans tout leur jour, Charles de Lorraine joignoit les offres les plus avantageuſes à la Republique. Mais ces offres trop conſiderables pour ſa fortune, pouvoient faire douter de leur execution.

Enfin le Grand Condé s'annonca pour Candidat du Thrône avec toute l'apparence d'une protection ouverte de

la

la France, dont la grandeur, & la puiſſance eclipſoit alors celle de toutes les autres Cours de l'Europe. Ce Prince Chef de la ſeconde branche du ſang François aprés la famille regnante, offroit d'ailleurs en luy le heros de ſon ſiecle, l'honneur de la France militaire, & un guerrier experimenté, dont la fortune n'oſoit abandonner le Courage. Les propoſitions qu'il faiſoit faire à la Pologne étoient proportionnées à ſa naiſſance & à ſon perſonel. Cet enſemble luy avoit gagné le ſuffrage, & les bons offices du Primat, & les voeux de la plus grande partie des Senateurs. Mais ſoit que les intentions de la France ne fuſſent pas bien ſinceres, & qu'elle ſe contentât de paroitre vouloir procurer un thrône à Condé; ſoit qu'un libelle diffamatoire que les Ennemis de ce Prince eurent ſoin de repandre contre luy, fût la cauſe de ſon peu de ſuccés; il eſt certain que toute la Nobleſſe ne voulut point en entendre parler, & qu'elle exigea du Primat de ne pas le mettre au nombre des Concurrens.

Le Senat alors tourna toutes ſes

vuës en faveur du Prince de Neubourg Palatin du Rhein; & l'Ordre Equestre se declara pour le Prince Charles de Lorraine. Comme le Senat & les Grands tiroient les choses en longueur pour ramener les Esprits au choix qu'ils se proposoient de faire, & que le tems de la Diette étoit prêt d'expirer; la Noblesse impatiente & indignée de tous les artifices dont le parti opposé faisoit usage, resolut de le forcer à se determiner. Elle s'assemble donc tumultuairement, environne la *Szopa*, franchit le pistolet à la main le fossé qui l'entoure, s'empare des trois portes qu'on a soin d'y construire à l'Orient pour la grande Pologne, au mydi pour la Petite, & à l'Occident pour la Lithvanie, tire sans distinction sur tout ce qui se présente, tuë plusieurs Nonces, & quelques Senateurs, & en maltraite beaucoup d'autres qui cherchoient à s'enfuir. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que le Primat & les Senateurs les plus agréables à l'ordre Equestre parvinrent à l'apaiser en luy promettant un prompte Election.

Sur

Sur ces entre-faites Olſzowſki Evêque de Culm repand en public un petit ecrit, où il repréſente avec force le danger extrême où ſe trouve la République par la diviſion des eſprits. Jl y expoſe clairement l'inutilité de ſe partager ainſi entre deux Concurrens etrangers, incapables de dedomager l'etat des maux réels que pouvoit cauſer leur election ; & il fait voir le peu de confiance que l'on doit avoir dans des promeſſes magnifiques qu'ils étoient hors de portée de pouvoir remplir. Dans la vuë de raprocher les Eſprits & & de leur donner le change, il fait valoir adroitement toutes les raiſons qui militent pour le Choix d'un Citoyen, & ſe declare pour l'Election d'un Piaſte.

Comme il connoiſſoit parfaitement le caractere & la jalouſie des Grands, & qu'il ſavoit que dans les tems les plus reculez, & depuis l'extinction de la famille du Lechus juſqu'à Piaſte Bourgeois du Village de Krzuſvick, ils avoient mieux aimé choiſir leurs Roys parmi des *Plebeiens*, que de faire leur maitre d'un de leurs Egaux, il crût devoir

ménager leur delicateſſe dans cette occaſion. Entre les Citoyens d'un Nom diſtingué, il chercha le Sujet le moins propre à leur donner de l'ombrage ſoit par ſes richeſes, ſoit par ſon ambition; & il crût trouver le Candidat, dont il avoit beſoin, dans la perſonne de Michel Wiśniowiecki.

Deſcendu des anciens Ducs de Lithvanie, mais ſans charge & ſans illuſtration perſonnelle, il ſe trouvoit alors dans Champ Electoral confondu avec la Nobleſſe de ſon Palatinat. Sa fortune preſque reduite à rien par les guerres des Coſaques, avoit eu beſoin d'étre ſoutenuë par les liberalitez de la Reine Loüiſe, & celles du Prince Evêque de Płocko Frere de Jean Caſimir. Jl ne penſoit pas plus au thrône que le Prelat lui preparoit, qu'Abdolonime ne ſongeoit à remonter ſur celuy de ſes ancêtres, lorſque Alexandre le tira de ſon Jardin qu'il l'abouroit, pour l'y placer. Mais Michel n'eut pas les mêmes vertus, ny les mêmes talens que cet ancien Roy de Sidon.

Tel fut le nouveau Concurrent que l'Eveque de Culm imagina pour le bien

de la

de la paix devoir oppoſer au Duc de Lorraine & au Prince de Neubourg. Le choix qu'avoit fait le Prélat Olſzowſki prît faveur dans le Palatinat de Kaliſch. Ce Palatinat en entraina pluſieurs autres dans ſon ſentiment, & par une eſpece d'enchantement, ce ne fut bien tôt plus qu'une acclamation generale : *Vive le Roy Wiſniowiecki.*

Admirons icy, Mon Prince, par quel foible moyen toute votre nation fut ramenée à l'election d'un Piaſte, apres s'etre accoutumée pendant trois ſiecles, c'eſt à dire, depuis Caſimir le Grand, à n'étre gouvernée que par des Princes etrangers, ou iſſus d'une famille étrangere. Nous allons voir réuſſir à peu près le même moyen, en faveur de Jean Sobieſki. Les circonſtances ſont preſque pareilles, ſoit par raport aux Concurrens au thrône qui étoient les mêmes, ou ſoit qu'on faſſe attention à la diviſion & à l'animoſité des eſprits qui ne fut pas pouſſée moins loin. Mais vous y trouverez une politique bien plus recherchée, une conduite bien plus adroite, & un ſujet bien ſuperieur.

Une foule de Concurrens se présenta pour remplir la place de l'infortuné Michel qui ne regna que cinq ans. Comme on fit peu d'attention aux prétentions & aux offres de la plus part de ces Candidats, je ne vous les nommeray que pour vous faire mieux sentir dans la suite la difference qu'il y a entre ces interregnes, & celuy qui occupe maintenant votre Patrie.

On vit donc paroitre sur les rangs le même Duc de Lorraine, le Fils ainé du Prince Neubourg, le Prince George de Dannemarck, le Duc de Mantoüe, Jean d'Autriche Fils naturel de Philippe IV. Roy d'Espagne, Charles Fils de l'Electeur de Brandebourg, le Fils du Czar de Moscovie, Abasy Prince de Transylvanie, & plusieurs autres qu'indiquent les memoires de ce tems là, mais qu'il est indifferent que vous connoissiez. La multitude de ces Prétendans, la plus part incapables de se former un parti puissant en Pologne, étoit moins propre à troubler l'état, qu'à y répandre de l'argent pour solliciter des suffrages.

Sans s'embarrasser des petites tentatives

tatives du plus grand nombre de ces Concurrens, la Republique fixa tous ses regards sur le Prince de Neubourg & sur le Duc de Lorraine. Le dernier de ces deux Princes devoit naturellement l'emporter, & tout parloit en sa faveur. La Noblesse luy avoit donné la préference dans l'interregne précedent, lorsqu'il n'avoit pour luy que son propre merite, & que la mediocrité de sa fortune ne pouvoit repondre des engagemens qu'il offroit de prendre avec la Republique L'Empereur & l'Espagne interessez à le placer sur le thrône de Pologne, en garantissoient alors solidement l'execution ; La Reine Eleonore Veuve de Michel tendrement attachée à ce Prince, sacrifioit tout pour luy procurer la préférence sur son Rival. Le Primat Czartoryski, Prince aussi eloquent & eclairé, que ferme, adroit, & actif, secondoit les vuës de la Reine. Les deux Pac, l'un Grand General, l'autre Grand Chancellier de Lithvanie, étoient entierement devoüez à cette Princesse, & luy assuroient le Suffrage de toute

leur

leur nation. Enfin ſon amour decidé pour le Duc de Lorraine offroit dans le choix de ce Prince un nouvel avantage à la Republique, celuy de n'avoir qu'une Reine à entretenir.

La France faiſoit ſeule contrepoids en faveur du Prince de Neubourg. Rivale alors de la maiſon d'Autriche, elle ne vouloit pas la laiſſer diſpoſer de la Couronne d'une nation, qu'elle avoit toujours voulu detacher de ſes interets; & par des vuës ſeules de Politique & de convenance, elle ſoutenoit de tout ſon credit le Concurrent du Prince de Lorraine. Forbin Evêque de Marſeille Ambaſſadeur de cette Puiſſance avoit ſu menager au Prince de Neubourg un parti aſſez puiſſant dans le Senat, & parmi la Nobleſſe, pour balancer la faction d'Autriche, & celle de la Reine réunies: de maniere qu'il étoit incertain de quel coté pancheroit le Thrône.

Tandis que ces deux factions étoient aux priſes, & qu'elles ſe diſputoient la pluralité des Suffrages de votre nation, Sobieſki ne des-eſpera pas de les réunir en ſa faveur. Couvert de Gloire

re par la defaite des Turcs, fier d'avoir affranchi sa Patrie d'un tribut humiliant qu'elle s'étoit soumise à payer à la porte Ottomane, adoré d'une armée dont il étoit grand General, & accoutumée à vaincre sous ses ordres, son merite & ses services justifioient assés l'ambition secrette qu'il avoit de regner dans sa Patrie, plutot que de se donner un maitre étranger. Mais trop bon Politiqe pour se mettre à decouvert au Nombre des Concurrens au Thrône, il sut prendre le vray moyen qui pouvoit l'y conduire décemment, sans danger, & avec l'assurance du succés.

Sans se declarer pour l'une ny pour l'autre faction; Jl se sert adroitement de la situation malheureuse de la Pologne pour proposer un troisiême Candidat. Aprés l'avoir peint avec les couleurs les plus avantageuses, & comme le seul Heros qui pouvoit remedier aux maux de la Patrie, il fait entendre que c'est ce même Prince de Condé que l'on avoit rejetté avec si peu de menagement dans le dernier interregne. Sur la foy de son General, & abusée

par ſa profonde politique, toute l'armée ne veut que Condé.

Jl eſt aiſé de juger quelle diverſion put occaſionner l'apparition ſubite de ce nouveau Candidat, & quelle diviſion & quelle mefiance elle jetta dans les eſprits. Elle allarma egalement le Parti de la Reine & celuy du Prince de Neubourg. Soutenu par Sobieſki, le faux Condé prenoit faveur chaque jour, & ſe fortifioit des Partiſans qu'il enlevoit aux deux prêmieres factions. A couvert ſous le nom de ce Prince, Sobieſki deconcertoit les méſures des uns & des autres. Jl embarraſſoit la Reine & les Lithvaniens ſes partiſans, qui, prevoyant ſes intentions ſecretes avant cette maneuvre, vouloient porter la Diette à donner l'excluſion à tout Piaſte: reſource ſage, ingenieuſe, & peut être la ſeule, qui dans la poſition où étoit Sobieſki, pût le faire triompher de l'Autriche & de la France, & le conduire au Thrône.

Pour maſquer encore d'avantage ſon deſsein, ſe montrer entierement hors d'interret perſonel, & faire voir qu'il ne vouloit que le bien & la tranquilité

lité de la Republique, il porta le Senat à faire une deputation à la Reine, pour la prier de donner la main au Prince de Neubourg, & luy promettre que si elle abandonnoit le Duc de Lorraine, le parti de Condé disparoitroit pour se joindre au sien. Demarche ouverte en apparence, & trés propre à dissiper tous les soupcons;mais qui dans le fonds ne le compromettoit en rien Jl étoit trop bien assuré du refus de la Reine,& de la resolution de la Cour de Vienne.

La mort du Prince Primat, assez extraordinaire & subite pour faire un coup de theatre, avanca plus que tout les esperances de Sobieski. Debarrasé alors de l'homme le plus capable de le pénetrer, & de trouver des expediens propres à deranger ses mésures, il concerta toute l'oeconomie de son plan avec ses amis les plus intimes. Alors aprés avoir tout prevû, & tout arrangé avec sagesse, & relativement aux circonstances qui pouvoient arriver, il fut convenu,que Stanislas Jabłonowski Palatin de Russie leveroit le masque qui jusque là avoit couvert Sobieski, & le pro-

proposeroit de luy même à decouvert comme le seul à qui la nation devoit deferer la Couronne.

Cet illustre Senateur qui avoit partagé tous les perils & la Gloire de Sobieski, & qui avoit été le principal instrument de ses victoires, aprés avoir montré le peu de resource que la Republique pouvoit retirer des deux Princes qui briguoient son choix, affecta de condamner l'entêtement de son amy pour le Prince de Condé, heros à la verité, mais heros sur le retour, & dont l'age, les infirmitez & les habitudes ne pouvoient offrir à la Patrie le defenseur & le Chef dont elle auroit besoin. Jl répresenta avec force que Sobieski meritoit d' autant plus de réunir seul les suffrages, que par modestie il s' oublioit luy même, & parroissoit méconnoitre son merite, ses services, & ses talens. Ce discours decida toute la querelle, & le succés de Sobieski. Les Nonces de cinq Palatinats se declarerent aussitôt pour luy, protestant qu'ils periroient plutôt que d'avoir un autre Roy. Les autres Palatinats se rangerent successivement à son parti; & en moins

de trois heures de tems ce ne fut qu'une acclamation generale en sa faveur.

Voila, Mon Prince le detail sommaire de ces sept prémiers interregnes depuis l'etablissement de l'election libre de vos Roys. Je vous enverray dimanche prochain l'histoire politique des deux derniers, & je les traiteray avec plus d'etenduë parce qu'ils nous touchent de plus prés,& qu'ils ont plus de raport à la situation présente.

Mais ce detail, que je viens de vous faire, n'offriroit à votre memoire que de vaines & steriles anecdotes, si nous ne savions pas en faire usage pour notre instruction, & pour regler notre conduite. L'histoire est pour ainsi dire le magasin de toutes les connoissances humaines; elle fournit des ressources pour toutes les sciences; & chacun y trouve tout ce qui luy est nécessaire pour l'objet qu'il se propose d'apprendre ou de traiter.

Mais un Citoyen de votre ordre ne doit y chercher que la connoissance de sa Nation, le developpement des principes du Gouvernement qui luy est propre, & le raport des tems differens

ferens avec la conjoncture actuelle où se trouve sa Patrie. Cherchons donc en politiques eclairez quel avantage nous pouvons retirer de l'histoire de ces sept interregnes.

Quant au premier Objet, c'est à dire à la connoissance de votre Nation, ces interregnes me la répresentent comme un peuple libre & trés jaloux de l'étre, aimant d'autant plus sa Patrie, que la liberté qu'elle luy procure à plus d'entenduë. Je vois cette nation susceptible de beaucoup de mouvemens & d'agitations; mais qui toujours pleine de ménagemens & d'egards pour ses Concitoyens, ne se porte presque jamais aux derniers excés contre eux. Sa jalousie n'a que des accés de peu de durée. La crainte d'affliger la Patrie, & de dechirer le sein d'une mere qui leur est si chere, est capable d'arrêter les plus furieux, & des les porter à la conciliation. Vos Concitoyens ne font pour ainsi dire qu'essayer leur courage les uns contre les autres, pour n'en faire pleinement usage que contre les Ennemis de l'état. C'est alors que l'on voit un peuple fier & géné-

généreux s'armer pour la liberté & la Patrie; & ſans compter le nombre des ennemis, la rigueur des ſaiſons, ny le desavantages des lieux, marcher à ſa defenſe, & n'enviſager que la néceſſité de vaincre, & la gloire du triomphe. Je ne ſuis point étonné de voir les Polonois agir ainſi ſous les regnes heureux de Battory, de Sigiſmond, & de Vladislas IV; mais je ne puis m'empêcher de les admirer, lorſque ſous Jean Caſimir, & ſous le Roy Michel preſſez de toute part, diviſez entre eux par des factions, & accablez par une foule d'ennemis non moins barbares & furieux, que nombreux & puiſſans, je les vois pour ainſi dire, ſortir de leurs ruines, redoubler de courage dans l'excés de leur accablement, & ne deſeſperer jamais du ſalut de la Patrie. Qu'il eſt beau de voir alors votre Nation, aprés avoir reparé ſa honte & fini ſes malheurs, marcher couragement à Vienne pour ſauver cette Capitale de l'Empire Chretien de l'eſclavage Ottoman qui la menacoit, & ſe couvrir de gloire ſous

Sobie-

Sobieſki par la defaite d'une armée de 300. mille Turcs.

Voila, Mon Prince, ce que votre Nation eſt capable de faire contre des ennemis etrangers. Elle n'eſt plus la même quand il s'agit d'Ennemis Citoyens. J'aime avoir en elle cette double nuance de courage. Dans le court eſpace de vos interregnes, & le peu de ſang que j'y trouve repandu, je reconnois & cheris la douceur de votre Nation. Un rien la calme, tout ce qui peut la raprocher de la reunion luy plait, & elle le ſaiſit avec empreſſement. Les elections paiſibles de Henry de Valois, de Ladislas IV, de Jean Caſimir, & de Sobieſki en ſont une preuve bien evidente. Celle de Michel ne m'offre pas moins de moderation, malgré la violence momentanée à la qu'elle ſe porta la Nobleſſe. Dans le moment de ſa plus grande fureur, je la vois s'apaiſer par les répreſentations du Primat & de quelques Senateurs, & à la ſimple propoſition d'un Piaſte auquel perſonne ne penſoit & dont l'ambition étoit bien eloignée du Thrône, toute la Republique ſe réunit

en

en sa faveur, plutôt que de se battre pour des Princes étrangers qui la divisoient.

La double Election d'Etienne Battory avec l'Empereur Maximilien II. & celle de Sigismond III. avec l'Archiduc Maximilien, loin d'affoiblir l'idée que j'ay de votre Nation, elles la confirment au contraire; & dans ces deux interregnes je la trouve aussi moderée vis-à-vis de ses Concitoyens, que courageuse & intrepide contre les Ennemis de l'état. En effet sans ce caractere de moderation & de douceur des Polonois dans leurs dissentions civiles, quelle autre nation n'en seroit pas venuë aux mains dans le Champ Electoral à l'Election de Sigismond III. Deux armées nombreuses & puissantes étoient en présence, leurs Chefs braves de part & d'autre, & animez par le plus vif ressentiment, ne respiroient que le combat; & parmi les troupes les plus furieux avoient deja préludé par beaucoup de violence, & d'exces. Quelques Senateurs aussi respectez que sages & bien intentionnez font entendre le nom si cher de Patrie, & re-

présentent l'horreur que des Polonois doivent avoir de se baigner dans le Sang de leurs Citoyens. La fureur cesse tout à coup, on parle d'arrangemens pour se concilier sur le Choix que l'on doit faire; & les deux partis ne pouvant en convenir, on se contente de faire une double Election. Plus heureuse que n'eut été Rome en pareille circonstance, Varsovie ne vit point couler de Sang Polonois.

C'est donc, Mon Prince, dans le peu de durée de vos interregnes, & dans la moderation que nous venons d'y remarquer que vous pouvez reconnoitre l'heureux fond du caractere de votre Nation. Cinq de ces interregnes, dont je viens de vous rendre compte, ont été terminez, dans six mois, & les deux autres dans le Cours d'une année. C'est sous le regne de vos Roys, & non pendant la vacance du Thrône, que votre Patrie à éprouvé les plus violentes secousses, & qu'elle a essuyé les plus grandes calamitez: Ce qui me semble faire un honneur particulier à la Pologne, c'est qu'on ne trouve point dans son histoire les barba-

barbaries des guerres Civiles de l'ancienne Rome. On n'y voit ny la rétraite de l'Ordre Equeſtre ſur un mont Aventin, ny le maſſacre des Gracques par le Senat. Votre Patrie plus libre que cette orgueilleuſe maitreſſe du monde, n'a jamais été le Théatre ſanglant des fureurs d'un Marius ny d'un Sylla, ny le jouët de l'ambition d'un Ceſar & d'un Pompée, ny la victime des proſcriptions d'un Octave & d'un Antoine. Puiſſent à jamais vos reſpectables Citoyens conſerver toujours la même humanité & la même moderation entre eux. Puiſſent-ils ſe réunir pour le bien de la Patrie qui les en conjure, & reſerver dans la ſuite tout leur courage contre des Ennemis etrangers, que l'ambition rendroit jaloux de leur bonheur.

Ces conſiderations ſur le paſsé doivent contribuer à nous raſſurer contre les craintes de l'avenir. Jl faut eſperer que dans une Nation plus diſposée qu'une autre à regarder ſes compatriotes comme des Freres qu'elle doit aimer, & chez laquelle la jalouſie & l'ambition, (ſuite ordinaire d'une li-

berté presque sans bornes) n'ont jamais éteint l'amour de la Patrie, ny excité la soif du sang des Citoyens, il faut esperer, dis je, que dans une pareille nation la Providence trouvera aisement des moyens de rétablir l'union & la paix.

De cette prémiere reflection, Mon Prince, que nous a fait naitre l'histoire de vos sept premiers interregnes, passons à une seconde qui n'est moins importante, & cherchons quelle est la base de votre Gouvernement actuel. Je n'en vois point d'autre que la libre Election de vos Roys, depuis que vous avez voulu faire une Republique de votre Patrie. Cette Republique, née des complaisances que Casimir le Grand fut obligée d'avoir pour les plus puissans de ses sujets dans la vuë d'assurer aprés luy le Thrône à Louis son neveu Roy d'Hongrie, & fortifiée encore par les privileges & les exemptions qu'elle obtint de ce Louis pour y placer aprés sa mort une de ses Filles, a reconnu sous les Jagellons combien un Roy Regnant a de resources pour perpetüer la Couronne dans sa famille.

Alors convaincüe que l'autorité Royale & la liberté étoient deux Ennemies qui cherchoient sans cesse à s'abaisser l'une & l'autre, & que l'usage de la premiere continué trop long tems dans la même Famille pouvoit enfin prévaloir sur sa Rivale, & augmenter ses droits aux depends des siens; à la mort de Sigismond Auguste votre nation prit le parti d'oter au Roy, qu'elle alloit elire & à ses Successeurs, tout moyen de s'en donner un. C'est ce qui en fît faire une loix expresse dont Henry de Valois fut obligé de jurer l'execution: Loy que les Polonois ont depuis ce Prince defenduë toujours, avec plus de constance, & qu'ils ont eu soin de renouveller avec plus de force dans toutes les occasions, où les Roys ont paru vouloir s'en écarter.

Dès lors, Mon Prince, tout Citoyen n'est pas moins libre par la constitution de l'état dans le choix de son Roy, qu'il l'est ensuite sous son Regne lors qu'il l'a elû conjointement avec sa Patrie. Cette double liberté est l'appanage de tout Gentilhomme Polo-

nois; & la fameuſe loy d'egalité civile établie par la Conſtitution de 1638. eſt un titre commun à cet egard à toute la Nobleſſe. Chacun a le même droit de propoſer un Piaſte ou un Prince etranger: mais quelque libre que puiſſe être cette propoſition, cette liberté ſeroit un monſtre, & le plus grand fleau de l'etat, ſi elle étoit purement arbitraire, & ſans aucune relation à l'amour de la Patrie & au bien public. L'amour & l'interêt de la Patrie ſont donc les ſeuls juges qui doivent decider de la legitimité du choix que l'on propoſe. La convenance & l'utilité de ce choix ſe decide par les circonſtances actuelles, par le merite perſonel du Candidat, & par les avantages qu'il peut procurer à l'état. Suivant la raiſon, & pour le bonheur de cet etat, l'enſemble de ces trois choſes doit réunir tous les ſuffrages, & donner un Roy à la Pologne. Voila le juſte & le vray. C'eſt l'eſprit de vos Loix; & votre liberté ne peut avoir d'autre regle & d'autre objet. Ce ſeroit une ſpectacle trop ridicule ſi chaque Gentilhomme Polonois, abuſant de ſon droit

à l'ele-

à l'election, dont il est redevable au Grand Zamoyski, proposoit un Candidat different au gré de son caprice.

Dans les sept interregnes que je viens de d'ecrire, vous voyez toujours votre Republique se borner au choix de deux Concurrens qui paroissoient balancer les suffrages, sans égard pour une foule de Candidats qui se présentoient. De là naissoient naturellement deux factions differentes, & quelque fois une troisieme qui gardoit la neutralité, ou qui se declaroit pour un nouveau sujet. Chaque faction faisoit sans doute partie d'une Republique libre; mais elle ne composoit pas seule cette Republique. C'étoit cependant le Corps entier de la nation qui a le droit de decider quelle étoit la faction qui le représentoit par la droiture de ses intentions, & par son zele pour le bien public. Au defaut d'un pareil tribunal, qui seul pouvoit juger entre elles, chaque parti commençoit par se faire justice soy même, il se regardoit & s'annonçoit pour la saine partie de l'état, & se disposoit à le prouver par la force des armes.

Les manifestes qui paroiſſoient alors de part & d'autre reſſembloient aux declarations des Souverains qui précedent leurs querelles ſanguinaires. On n'en impoſoit qu'à ceux qui vouloient bien être abuſez. Tout le bon ſens & l'eſprit n'eſt pas ſur le Thrône, ny dans la ſeule tête de vos Chefs de parti; il en reſte pour le gens ſages & qui joüent un Rolle moins bruyant. Ces Chefs, ainſi que les têtes Couronnées, ſavoient eux mêmes à quoi s'en tenir; & c'étoit moins ſur ces actes émanez du Cabinet, que ſur le nombre de leurs battalions, qu'ils ſe repoſoient du ſuccés de leurs intentions ſecrettes. Chaque parti contraire feignoit cependant de s'en raporter à ces affiches publiques; mais il ne manquoit pas d'appercevoir le vray, & de prendre des arrangemens en conſequence. Voila le train ordinaire de la Politique, & le reſſort de tous les grands évenemens qui ont pour but la ruine des états, la deſtruction des hommes & le malheur de l'humanité.

Quoiqu'il fût preſque impoſſible que le parti le plus ſage n'eut aucune

vuë d'interêt ny d'ambition, il eſt cependant certain qu'une des factions étoit dans le vray, & qu'elle ſervoit la Patrie. Mais cette Patrie diviſée ne pouvant juger entre elles, c'étoit toujours la plus puiſſante qui faiſoit la loy, de quelques moyens qu'elle ſe fût ſervie pour ſe procurer la ſuperiorité. Les plus foibles ſe raprochoient d'elle ſucceſſivement, quand l'Election étoit decidée; & alors toute la Republique réunie prononcoit dans une Diette de pacification, & avoüoit le parti vainqueur.

C'eſt le tableau au naturel que vous préſente l'Election de tous vos Roys. Des hommes libres, & ſuſceptibles de paſſion & de mepriſe, avoient beſoin d'un peu de contrainte pour ſe réunir, & pour n'avoir qu'une volonté. Dans toutes les Elections depuis Henry de Valois juſqu'à celle, d'Auguſte III. vous trouvez une faction plus puiſſante qui l'emporte ſur les autres; & ſi vous en exceptez Ladislas IV. & Jean Caſimir, qui furent elûs paiſiblement ſans concurrence de Piaſte ou d'Etranger,

vous

vous ne verrez aucune Election qui ait été vrayement libre suivant la rigeur & l'exactitude du terme.

Or en regardant cette contrainte dans votre choix comme une suite inseparable de votre liberté, la même chose pourroit arriver aujourdhuy. Cherchons donc un remede à ce mal dans l'examen de ce que les loix exigent de vous pour le moment. Suivons votre Patrie dans les trois opérations qu'elle doit faire dans le cours d'un interregne; & voyons quel avantage nous pourrions trouver à disposer les Ordres à se contenir dans les bornes prescrites & usitées pour chacune de ces opérations. La premiere est l'assemblée d'une Diette de Convocation. Mais quel objet doit d'abord attirer l'attention des Ordres dans cette Diette? C'est sans contredit l'examen de l'etat actuel de la Republique, le soin de sa tranquilité, & la revuë des abus qui se sont glissez dans le Gouvernement. L'arrangement serieux & solide de ces grands objets est preferable à tout; & il est de nature à devoir réunir tous les Esprits, & tous les

voeux.

voeux. Jl peut d'ailleurs prévenir bien de contestations pour l'election ; & c'est renverser toute la marche de vôtre systeme Politique, & compromettre votre repos, & votre liberté, que de commencer par contester sur le choix que l'on doit faire d'un nouveau Roy.

En effet si vos Loix avoient autant de solidité & de force qu'elles paroissoient avoir fait les plus grands efforts pour assurer votre independance contre les entreprises du pouvoir souverain, que pourriez vous craindre d'un maitre que vous choisissez librement ; à qui vous ne laissez en entier aucun des droits de la souveraineté ; qui ne peut rien faire sans le Conseil & sans l'aveu de la Nation assemblée; & que vous pouvez même exclure du Trône aux termes de la Constitution de 1609. & des *Pacta Conventa* subsequens, s'il vouloit ouvertement abuser de son pouvoir, & violer ses engagemens.

Le desordre qui regne dans toutes les parties de l'administration publique, n'est donc que l'effet de votre propre foiblesse, le fruit de la corru-

ption,

ption des moeurs, & la ſuite de l'ineffi-cacité des loix ? cette Anarchie totale contre laquelle je vois s'elever un murmure general, ſemble demander une refonte bien reflechie du Gouvernement, & un choix plutôt qu'une collection ou augmentation des loix. Elle eſt inconteſtablement le plus grand des maux. C'eſt le triomphe de tous les vices, & le tombeau des toutes les vertus chretiennes, morales, civiles & militaires. C'eſt l'anéantiſſement de tous les devoirs, & conſequemment de tous les liens de la ſocieté. L'etat de la Patrie au dedans & au dehors doit donc fixer les premiers regards de la prochaine Diette de Convocation. Si l'anarchie eſt telle qu'il ſoit impoſſible de diſconvenir qu'elle a detruit toute regle & toute ſubordination dans l'état, la Religion & la Politique doivent concourrir également à la deſtruction d'un monſtre auſſi deteſtable que dangereux. Le ſort de votre Patrie ſera entre les mains des Ordres aſſemblez. Jls ſeront les maitres de continuer le Gouvernement tel qu'il eſt en reformant les abus, ou de
le

le changer en tout ou en partie. Mais quelque ſoit la forme d'adminiſtration que la Diette après un mur examen, jugera la plus utile & la plus glorieuſe pour la Nation, elle ne peut l'etre qu'autant qu'elle ſera propre à conſerver inviolablement à la Pologne cette liberté précieuſe & legitime qui ne la ſoumet qu'à Dieu & à la ſageſſe des loix. Ces loix de leur côté ne peuvent être bonnes & convenables qu'en etabliſſant ſolidement tous les Privileges qui conſtituënt eſſentiellement cette liberté; & ce doit être la baze fondamentale du plan de Gouvernement auquel on jugera à propos de donner la préference. Des Conſeils permanens, judicieux & inviolables; une juriſprudence juſte, claire, & deciſive; des Finances ſuffiſantes pour les beſoins de l'état, & bien ordonnées ſoit pour l'entrée, ſoit pour la ſortie des fonds; & un Militaire reglé & proportionné au ſervice, à la dignité & à la conſervation des Domaines de la Patrie, ſans aucune vuë d'agrandiſſement: voila les quatre grands objets qu'elle recommande aux Ordres réunis en Diette. Chaque Pala-

tinat

tinat n'a pû donner d'autre instruction à ses Nonces ; & c'est ce que toutes les Provinces ont entendu en les chargeant *de veiller au bien Public*, & d'en faire le prémier Sujet & la matiere de leurs plus serieuses deliberations.

Après tout ce qui s'est passé, Mon Prince, depuis la triste notification de la mort du Roy, jusqu'à la Diette Génerale de la Prusse, devançons le moment de l'ouverture de celle de Convocation; & supposons que votre Patrie allarmée & inquiette sur cet évenement puisse parler aux deputez de la Nation assemblez à Varsovie.

Quel doit être mon sort, leur diroit elle sans doute, & que me faut il craindre ou esperer de tout ce que je vois ? Enfans si chers à mes yeux, doux objets de mes plus tendres complaisances, daignez instruire votre Mere du destin que vous luy reservez. Estce pour consulter sur mes besoins que vous vous disposez à vous assembler ; ou ne quittez-vous vos familles que pour vous diviser comme des ennemis, lorsque vous serez en présence, & me rendre ainsi la victime de vos jalousies ?

Aprés

Aprés vous avoir fait joüir pendant plus de trois siecles d'une liberté sans exemple, dois-je me voir exposée à ces tems si funestes à l'ancienne Rome, qui furent le terme de sa grandeur, & le commencement de sa servitude ? non, je ne saurois le croire; & mon coeur ne peut vous soupçonner d'un pareil dessein dans le moment précis, où votre zele & vos secours me deviennent le plus nécessaires.

Je sais que l'ambition & l'interêt sont les deux principales maladies du coeur humain; & plus indulgente que ce disciple du plus sage des Grecs, je ne prétens point que mes Citoyens soient autant de Philosophes exempts de passion, pour en former une Republique imaginaire comme la sienne. Mais ne puis je exiger de mes enfans que leur prémiere fureur ne tombe pas sur moy ? les verray-je faire du sanctuaire de la paix & de la liberté, un Théatre de carnage & d'horreur ? Le temple des Loix, qui m'a servi de Berceau, deviendra-t-il l'autel où je dois être immolée, en violant ce qu'elles

ont de plus ſacré ? votre animoſité reciproque pourra-t-elle ſe reſoudre à dechirer le ſein qui vous a nourris ? attendez du moins à prendre les armes les uns contre les autres que votre Mere commune ſoit en ſureté.

Vous, Senateurs, & vous Miniſtres qui joüiſſez des mes prémieres faveurs, & des plus grandes charges de l'état: Vous qui répréſentez l'ordre Equeſtre & le Corps de la Nobleſſe, Nonces des differentes Provinces qui forment mon Domaine, ſouvenez vous que le Salût de la Republique a toujours été l'objet primitif de vos deliberations dans la premiere Diette d'un interregne, & que, ſans trahir le miniſtere qui vous eſt confié, & vous perdre vous mêmes, vous ne pouvez vous occuper d'autre choſe, que de mes vrays interrêts. Imitez vos ancetres : Jls n'avoient pas moins de courage que vous, & n'etoient pas moins ſuſceptibles de jalouſie que vous pouvez l'étre. Mais malgré toutes les brigues & les manoeuvres multipliées, qui pouvoient les des-unir dans de ſemblables Diettes, j'ay toujours eu le plaiſir de les voir

me

me donner leur principale attention. Le Soin de conſerver la Patrie & l'etat à fixé leurs regards par préference à tout, & leurs haines n'ont jamais eclaté que dans les Diettes d'Election: ſuivez leur exemple, & je ſuis contente.

Commencez donc, comme eux, par me garantir de toute crainte, & par me raſſurer contre tout joug : affermiſſez les loix qui ſont votre bonheur & ma gloire: guerriſſez les profondes bleſſures que j'ay recuës, & qui me rendent méconnoiſſable : établiſſez enfin ſur des fondemens inebranlables le Gouvernement que j'ay crû le plus propre à vous rendre heureux : voilà vos fonctions, & le ſervice prèliminaire que j'attens de vous. C'eſt le plus cher ſalaire que votre réconnoiſſanca puiſſe me payer, & le nouveau temoignage que j'eſpere de votre tendreſſe.

Qu'une conſideration ſi touchante vous réuniſſe : ſuſpendez pour le moment l'effet de vos diſſentions;procurez d'abord le bien general; vos interêts particuliers en ſont la ſuite, & ne peuvent avoir une ſource plus pure. Rendez

moy en commun ce que vous me devez tous également. Vous le pouvez sans rien ceder de vos prétentions respectives. Ecoutez la voix de la plus tendre des meres, & ne soyez pas insensibles à ses cris & à ses gemissemens. C'est de moy que vous tenez votre naissance, votre fortune, vos rangs, & votre liberté. L'amour de la Patrie n'est ny une chimere, ni un fanatisme. C'est un devoir essentiel que la prudence & l'Honneur récommandent en commun,& que ces deux vertus ne laissent jamais éteindre dans des coeurs généreux, & faits pour n'obeir qu'aux lo x & à la Divinité. Cet amour fut toujours le vray soutien, & le plus ferme apuy de tout état libre; & vous étes trop instruits pour l'ignorer. J'aime mieux vous en convaincre par sentiment, que de chercher des preuves de cette verité dans les annales de toutes les Republiques.

Jl sera trop tard de la sentir, quand vos dissentions m'auront mise en esclavage. Vous perissez avec moy, si je succombe; au lieu que vous devenez un

un peuple puiſſant & fortuné, ſi vous me conſervez mes droits & mon ancien éclat. Un Gouvernement Sage & bien reglé ſera toujours la plus ſure reſource que vous puiſſiez ménager même à votre ambition & à votre interêt. C'eſt moy ſeule qui puis & dois illuſtrer & enrichir des hommes qui veulent étre libres. Donnez moy donc vos prémiers ſoins ſans partage, & ſans idée étrangere. Ne vous arrêtez point à diſcuter ce qui s'eſt paſsé de part & d'autre juſqu'à préſent. Point de conteſtation à cet egard. Sans reproche, ſans examen du foible ou du fort, ſans attention à la nouveauté des circonſtances, agiſſez tous tels que vous étes en bons & vrays Patriotes. Elevez pour cet inſtant au deſſus des paſſions, placez vous dans ce juſte milieu d'où la ſaine raiſon aperçoit clairement le vray & l'utile.

Je ſens que j'ay beſoin de réformation, & de ſortir d'une Anarchie qui me defigure depuis long tems. Cherchez donc de bonne foy, & ſans aucune prévention pour vous mêmes, ce qui peut le plus contribuer à ma gueriſon, & à

me faire joüer en Europe un Rolle digne de moy, & relatif au ſiecle où nous ſommes. Ma Conſtitution eſt d'être un état libre ſous un Roy electif. Vos ancêtres ont jugé à propos de me donner cette forme de Gouvernement après l'extinction de la branche regnante des Jagellons. Les loix qu'ils ont faites en conſequence pouvoienr étré bonnes lors de ma naiſſance, & juſqu'à la fin du dernier ſiecle, ſur tout ſi elles avoient été rèvetuëes d'une force ſuffiſante pour ſe faire obéir; mais les choſes ont bien changé de face en Europe par raport à moy. Entrez donc dans la poſition où je me trouve, & ſans vous écarter du fonds, de ces loix, rendez les convenables aux circonſtances préſentes. En ménageant cette convenance, tachez de concilier ma liberté avec l'authorité Royale, de maniere que ni l'une ni l'autre ne puiſſe ſe nuire, ni entreprendre ſur leurs droits mutuels. Ne laiſſes à ma liberté aucun moyen de degénérer en licence; & que le Roy, que vous me donnerez, n'ait que la Gloire de commander à un
peuple

peuple libre, ſans autre pouvoir que celuy de maintenir le bon Ordre & les Loix. Voila le ſujet de vos deliberations, & les Objets importans qui doivent décider du plan que vous formerez. Ce n'eſt qu'au plus judicieux que vous devez vous rendre. Mais de quelque côté qu'il vous ſuit préſenté, ſouvenez vous que mon interêt, & le veritable honneur vous font un devoir de le récévoir avec réconnoiſſance, & de vous l'aproprier en l'adoptant.

Eh! que m'importe en effet pour le moment préſent qu'il y ait icy, ou là plus ou moins d'irregularité? je n'y vois que l'ouvrage de votre égalité & de la Paſſion. J'aime à croire que la ſeule jalouſie à fait prendre à chacun de vous les précautions de deux Puiſſances Ennemies, & que ſans intention pernicieuſe pour moy, la neceſſité à pû même préſider au choix des moyens qui ont été employez. Faſſe le Ciel que vous ne me des-abuſiez point. Si je n'ay donc à me plaindre que de quelques demarches moins méſurées, je n'ai rien à craindre de ce que je vois. Chere au fonds à l'un & l'autre parti, votre

votre réunion suffit pour me rassurer contre les desseins de tout Ennemi étranger. Tout se reduit donc à me dire à moy meme que j'ay affaire à des hommes, que la Rivalité peut emporter hors des regles, mais qui n'en meritent pas moins l'amour & l'indulgence de leur Patrie. Comme une sage & tendre Mere de famille c'est le bien général de mes enfans que je dois sans cesse envisager, lorsque tous ne s'y interessent pas également. Ce principe reglera ma conduite, & tout deviendra innocent & justifié quand vous commencerez à vous occuper unaniment de l'integrité de ma conservation.

Ce sont les loix constitutives de l'etat qui font ma nature & mon essence, & non la forme de l'election, où le choix d'un Roy. La Superiorité des talens & la Grandeur d'ame du Chef de mon Senat, & de l'Ordre Equestre peut, je l'avoüe, donner un nouveau lustre à ma Gloire & à mon bonheur; mais tel qu'il puisse être, je suis & dois être tranquille, si la redaction solide & exacte des *Pacta Conventa* me met en etat de n'avoir aucun

doute

doute sûr l'execution de ses engagemens & des miens.

Formez donc de concert & sans passion le meilleur plan de Gouvernement qu'il vous sera possible. Prévoyez tout ce qui pourroit en deranger l'oeconomie fondamentale; mais souvenez vous que les plus sages loix & les mieux authorisées ne suffisent pas pour fermer la porte aux abus. Les moeurs doivent encore concourir avec elles pour affermir ma tranquilité & leur pouvoir; & je suis obligée de vous avertir que si une religion eclairée, la probité & l'honneur n'animent pas une Nation libre, il est impossible d'imaginer un Gouvernement à l'abri de l'ambition du Citoyen où de l'Etranger. Rectifiez sur tout cette liberté dangereuse qui depuis si long tems cause tous mes maux; & mettant toute ma force dans la main de loix, rendez moy respectable au Roy que vous me donnerez : je vous permets ensuite de le choisir à votre gré. S'il faut accorder quelque chose à la foiblesse humaine, dans une occasion où le plus integre & le plus moderé a peine à l'être, je fermeray alors les yeux sur les vuës

parti-

particulieres, que vous pourrez avoir. Je connois même assez le coeur de mes Polonois pour ne le pas croire alteré du sang citoyen. Content d'une liberté solidement établie & d'une judicieuse réformation dans l'etat, l'Ordre Equestre ne se prétera point à la fureur des excés. Le passé me rassure contre des violences de pure ambition, & tout paroit me repondre de l'heureuse conciliation que je desire.

Tel est dans la plus exacte verité, Mon Prince, le langage que leur tiendroit votre Patrie affligée; & le plus grand bonheur pour elle seroit d'etre entenduë, & de toucher le Coeur de ses enfans Vous voyez par là que ce coup d'oeil politique que nous venons de jetter sur l'Histoire de vos sept premiers interregnes, nous offre deja bien des raports de ces tems eloignez avec les circonstances où nous sommes. Je n'en pousseray pas plus loin le paralelle: cette comparaison se trouvera plus naturellement placée en entier, après le detail de deux derniers qui ont mis & continué la maison de Saxe sur le Thrône de Pologne. C'est alors que

vous verrez bien à decouvert, la ſituation préſente de votre Patrie, & quel changement il s'eſt fait par raport à elle dans le ſyſtême Politique de l'Europe.

Cette decouverte vous fera ſentir la nèceſſité où eſt la Pologne de ſe former ſolidement en corps reſpectable de nation, & de regler ſes vuës & ſon Gouvernement rélativement à ce ſyſtême géneral. Jl ne s'agit plus de languir dans une triſte Anarchie, ſans principes certains, ſans loix actives, ſans conſeil permanent: état malheureux, peu digne de la magnanimité Polonoiſe, & qui ne vous permet de ſubſiſter dans l'inaction & l'engourdiſſement, que ſous la diſcretion de vos voiſins. Vos Compatriotes en gemiſſent tous interieurement, & conviennent que la Pologne eſt parvenüe à une eſpece de degradation. Tous deſirent un changement favorable. Jl n'y à point de vray Citoyen capable de reflection, qui ne cherche les moyens de tirer la Patrie d'une poſition ſi déſolante. Quoique diviſez, tous ont le

même

même bût, & si on se me prend aux choix des moyens, c'est un erreur innocente, & qui ne suppose aucun mauvais dessein. C'est du moins l'dée que j'aime à me faire de vos Compatriotes. Après trois sciecles de joüissance de la liberté la plus étendué, & qui feroit de votre Patrie l'azile de tous les sages qui cherchent à étre heureux, si elle étoit gouvernée comme elle merite de l'être, je ne puis m'imaginer que des Citoyens veüillent detruire cette liberté, & reduire leur Patrie en esclavage. Ce qui se passe ne me paroit que le choc d'une animosité & d'une jalousie, que bien des circonstances n'ont fait qu'aigrir, & qui d'allieurs est presque inévitable entre des personnes puissantes & libres. On se raprochera surement de part & d'autre, lorsque les passions plus calmes seront capables de reflection, & permettront d'envisager serieusement toutes les suites d'une aussi dangereuse division.

Ouy, mon Prince, vous verrez votre Patrie rétablir son Gouvernement sur des Principes moins sujets à variation, & plus conformes au tems présent.

Vous

Vous la verrez figurer dans l'Europe comme une Nation, ſage, heureuſe & reſpectable. Elle ſe mettra en état de faire des alliances auſſi honorables qu'utiles. Contente de ſes poſſeſſions actuelles, & loin de l'eſprit de Conquêtes qui à toujours été la Ruine des Republiques les plus floriſſantes, & le fleau de l'humanité, elle ſaura ſe procurer une armée bien entretenuë, diſciplinée & ſuffiſante pour une defenſe legitime, ou pour donner un ſecours convenu & promis ; mais incapable d'allarmer jamais ſes voiſins. Elle trouvera le moyen de rétablir le bon Ordre dans les Conſeils publics, de mettre dans les Tribunaux de Juſtice, l'honneur & la Probite à la place de l'interêt, & d'engager les citoyens à meriter plutôt par leurs ſervices, & par leurs talens les graces & les charges de l'état, qu'a les acheter aux depens de leur fortune, & en violant les loix. Elle réconnoitra que le faſte prend toujours ſur le juſte & ſur le neceſſaire; que l'amour de la Patrie & la vertu ſont les deux plus fermes colonnes d'une Republique; & qu'elle a tout à craindre quand l'Or y

commande. Or méprisable & vil aux yeux du sage, & que la nature par préference à rendu inutile aux animaux pour leur bonheur; source empoisonnée & funeste de tous les crimes, & des malheurs de l'homme, quel demon Ennemi du genere humain t'à tiré des entrailles de la terre pour y detruire l'Empire de l'honneur & de l'Equité?

Non, Mon Prince, je ne crois pas me tromper dans mes conjectures. La Pologne n'est pas loin de sentir toutes ces grandes veritez si essentielles à son bonheur, & de porter en consequence ses vuës sur les autres parties du Gouvernement, telles que les Finances, le Commerce, & les Arts. Votre Patrie se procurera des fonds proportionnez aux besoins de l'Etat: l'administration en sera exacte & certaine, & la destination fixe & determinée. Elle ne manquera point d'expediens pour se précautionner contre l'entrée ou la fabrication des fausses monnoyes; & pour regler la valeur de celles, quelle pourra faire frapper, sur le change & le prix connu des Especes courantes chez les nations voi-

ſines & commercantes. Enfin pour repandre de plus en plus dans ſes provinces l'aiſance & les commoditez de la vie, la Pologne prendra les méſures convenables pour ouvrir differentes branches de commerce ſur la Balthique & ſur l'Euxin. Appellant en même tems les ſciences & les arts utiles, par des établiſſemens propres à les favoriſer, elle les verra bientôt fleurir chez une nation qui les aime, les connoit, & les cultive par un goût naturel, ſans aucune récompenſe, & qui eſt plus propre qu'une autre à en faire uſage avec ſuccés.

Vous étes aſſez Jeune, mon Prince, pour voir toutes ces merveilles executées. Je ne crains point de vous repondre que vous les verrez. C'eſt en apparence à la veille de plus grands malheurs, que j'oſe vous faire cette prophetie; mais loin de m'allarmer ſur l'evenement, la criſe préſente ne me paroit que l'aurore de ces beaux jours. C'eſt dans la connoiſſance, que j'ay du Genie & du Caractere de votre Nation; C'eſt dans l'impatience, que

j'ay

j'ay toujours remarquée en elle, de ſortir de l'etat où elle eſt, que je lis cet avenir heureux auſſi clairement, que mon zele ſincere, & ma véneration pour elle me le font ardemment deſirer.

Recapitulons maintenant en peu de mots tout ce que nous offre d'interreſſant le tableau général de ſept interregnes que nous venons devoir. Nous y trouvons en premier lieu l'origine, l'ordre, & l'Oeconomie de votre Gouvernement depuis la mort d'un de vos Roys, juſqu'aprés le couronnement de ſon ſucceſſeur. Nous remarquons enſuite que les troubles, qu'ont occaſioné ces differentes elections, ſont peu ſanguinaires par la moderation des Polonois à l'egard de leurs Concitoyens; qu'un rien calme les fermentations les plus grandes, & que cinq de ces interregnes ont fini dans ſix mois, & les deux autres dans un an. Vous avez pû obſerver que dans le cours de ces differentes vacances du Thrône, la Republique agit toujours en liberté: qu'aucune Diette de Convocation n'a été rompuë; & que les Princes Etrangers, ne ſont entrez

avec

avec des troupes en Pologne qu'aprés leur Election, & y avoir été appellez par une deputation ſolemnelle de la part de Ceux qui les avoient élûs. Il faut encore faire attention que l'ordre Equeſtre à toujours proposé un Piaſte, ou l'a preferé aux differens Princes qui partagoient auparavant les ſuffrages; & que de ſept Roys que nous avons vû elire & regner, il ny a de Prince exactement étranger que Henry de Valois.

En effect la Princeſſe Anne Soeur de Sigiſmond Auguſte n'étoit point étrangere. Sa famille regnoit en Pologne depuis prés de deux ſciecles, & proclamée Reine alors par les deux Ordres de l'etat, comme l'avoit été Hedvige par le Senat 200. ans auparavant, elle procura le Thrôue à Etienne Battory que la Republique luy donna pour Mary, comme la Fille de Loüis d'Hongrie avoit mis la couronne ſur la tête de Jagellon.

Quant à Sigiſmond III. Prince de Suede & à ces deux Fils Ladislas IV. & Jean Caſimir, qui luy ſuccederent,

on

on ne peut pas non plus les regarder comme entierement étrangers pour la Pologne. Sigismond étoit du sang des Jagellon par la Reine Catherine sa Mere; & ses deux Fils sortis du même sang devoient d'autant moins être exclus de titre de Piastes, que s'etant soumis à la loy d'égalité de peine & de droit commune à toute la Noblesse de Pologne, ces deux Princes faisoient corps avec elle.

Nous ne devons pas oublier non plus qu'on ne trouve que deux doubles elections sur sept qui se sont faites dans l'espace de 120. ans que renferme cette partie de votre histoire. La France & l'Autriche y briguent deux fois le Thrône pour deux Princes de leur sang. La premiere donne un Roy à la Pologne, & la seconde n'y réussit pas. Enfin c'est dans le dernier interregne que l'on imagine pour la prémiere fois de faire decider à la Diette de Convocation l'exclusion d'un Piaste pour l'election, comme un moyen de faciliter l'accés du Thrône à un Priuce étranger dont la faction étoit la plus puissante.

C'eſt ce qu'auroit fait celle de la Reine Eleonore, ſi Sobieſki ne luy avoit pas donné le change, en ſe couvrant du nom du Prince de Condé pour ſe menager ſous ce deguiſſement la Couronne à luy même. Nouvel expedient dont vous verrez faire uſage dans les deux autres Diettes de Convocation, ſuivant les vuës du parti prédominant, ſoit pour l'excluſion préliminaire d'un Piaſte, ſoit pour celle d'un Prince Etranger.

Voila, Mon Prince, tout ce que vous pouvez recüeillir de plus important dans l'Hiſtoire de ces prémiers interregnes; & ces differentes obſervations vous mettront à portée de juger plus facilement de tout ce que vous verrez d'extraordinaire dans celuy-cy. C'eſt ainſi que vous devez lire toutes les autres parties de votre Hiſtoire pour le faire avec fruit. Jl faut les regarder moins comme une lecture de curioſité pour charger votre memoire de faits ſinguliers, que comme la meilleure Ecole ou vous puiſſiez former [illegible] jugement & faire des recherches [illegible] ſections dignes d'un bon Citoyen,

toyen, & d'un homme d'Etat. Ave cette methode de lire, vous ſentirez augmenter vos vuës, & vos idées ſur la nature de votre Gouvernement ſur la caractere diſtinctif de votre Nation, & ſur les veritables interêt de votre Patrie.

Je ſuis avec mon *Zele* ordinaire, & le plus tendre Reſpect

Mon Prince

De votre Alteſſe



Le très humble & très obéïſſant Serviteur PYRRHYS de Varille

A Lubartow 12. Av[illegible] 64.

